

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA PROMOTION DES PME

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE

Cérémonie de remise des arrêtés portant agrément à quatre Structures d'accompagnement et d'aides aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises.

Mercredi 06 mai 2020 à 14h00

Salle de Conférences du Ministère de la Promotion des PME, Immeuble Postel 2001, 8^{ème} étage.

Mai 2020

- Madame le Directeur de Cabinet du MPPME ;
- Monsieur le Chef de Cabinet ;
- Monsieur le Conseiller Technique, Président de la Commission de Suivi et de Contrôle des Structures d'Accompagnement et d'Aides aux Porteurs de projets ;
- Madame et Messieurs les Directeurs et chefs de service du MPPME ;
- Monsieur le Président du Réseau National des Structures d'Accompagnement ;
- Chers amis de la Presse ;
- Mesdames et Messieurs.

Je suis particulièrement heureux, cet après-midi, à l'occasion de la remise des quatre (04) premiers agréments aux structures d'accompagnement et d'aides aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises.

Mais avant, permettez que je puisse m'acquitter d'un devoir de reconnaissance à l'endroit de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République et de Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qui ont bien voulu me confier la mission de promouvoir les PME dans notre pays. Cette tâche, exaltante soit-elle, n'est pas aisée mais j'ai foi au succès que nous aurons ensemble.

C'est pourquoi, j'associe à ces remerciements, tous mes collaborateurs qui œuvrent quotidiennement pour mener à bien le travail qui nous a été confié.

Mesdames et Messieurs

Ce moment est pour moi, une autre occasion de réitérer l'engagement du Gouvernement, à travers mon département ministériel, à mettre en œuvre des moyens efficaces favorisant la promotion des PME en Côte d'Ivoire. Je profite de l'occasion pour exhorter les Structures d'accompagnement et d'aides aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises à se conformer à la réglementation instituée par la loi n°2014-140 du 24 mars 2014 et le décret n°2016-852 du 19 octobre 2016.

Mesdames et Messieurs,

La vision de notre Ministère est de créer une masse importante de PME compétitives, dynamiques et innovantes capables de contribuer de manière significative au développement socio-économique durable de la Côte d'Ivoire.

Il est donc important de relever qu'en réalité, cela ne peut être possible que par l'accompagnement que nous devons offrir à ceux des compatriotes qui ont compris que la création d'entreprise est certes difficile mais reste la voie idéale du succès social. La problématique de la création de d'entreprise et sa survie est donc un sujet qui me préoccupe réellement.

Monsieur le Président de la Commission de Suivi et de Contrôle,

Je vous adresse ainsi qu'à toute votre équipe, mes sincères félicitations pour ces premiers résultats et vous encourage à redoubler d'efforts pour aller plus loin. Je vous engage à faire tout ce qui est nécessaire pour multiplier les résultats parce que les structures d'accompagnement vont nous permettre de baisser le taux de mortalité des PME

qui se créent. Vous pouvez compter sur moi pour vous appuyer chaque fois que ce sera nécessaire.

Je voudrais également pouvoir compter sur le Réseau National des Structures d'Accompagnement pour relayer le message et rassembler l'écosystème. Je sais que vous avez commencé d'importants chantiers et je vous encourage à demeurer dans cette dynamique.

La sensibilisation, l'information et les encouragements aux structures qui existent vous incombent aussi. Si vous siégez à la Commission de Suivi et de Contrôle, c'est la preuve que le Gouvernement vous fait confiance.

Chers Bénéficiaires d'agrément,

La présente cérémonie me donne l'occasion de réaffirmer la volonté et l'engagement du

Gouvernement de soutenir les structures d'accompagnement et d'aide aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprise. Vous êtes les précurseurs par qui les autres structures, à terme, se formaliseront. Je compte sur donc vous. Néanmoins, je voudrais saisir cette opportunité pour lancer un vibrant appel à toutes les structures d'accompagnement de vous emboiter le pas afin de se conformer à la réglementation ou de régulariser leur situation administrative.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

